

L'enseignement explicite

On parle souvent d'**enseignement explicite**, mais en quoi cela consiste-t-il exactement?

Pour que tous les élèves apprennent, rien ne doit faire obstacle à la réussite des activités proposées. Ils doivent donc savoir précisément ce qu'ils apprennent, ce qu'ils ont à faire, pourquoi et comment ils doivent le faire.

Il est donc nécessaire d'expliquer dans un langage clair et accessible les objectifs de la séance et toutes les compétences à mobiliser. Ce qui permet de lever les obstacles liés à la compréhension des supports et du lexique utilisé.

Il faut donc donner des consignes claires et ne pas hésiter à les accompagner d'exemples.

Par la suite, on demandera aux élèves de justifier leurs propos en s'appuyant sur des éléments explicites.

C'est donc un enseignement direct, rigoureusement structuré, très guidé par l'enseignant.

3 principes :

1. Dire

1. Rappeler les connaissances antérieures
2. Énoncer les objectifs visés dans la leçon
3. Expliciter les raisonnements et les démarches mis en place
4. Verbaliser les apprentissages nouveaux
5. Questionner pour vérifier la compréhension

2. Montrer

1. Faire devant les élèves la tâche qu'ils auront à accomplir en explicitant l'activité à mener

3. Guider

1. Amener l'élève à réfléchir à haute voix
2. Développer les aptitudes métacognitives des élèves : les aider à expliciter leurs démarches et raisonnements
3. Les accompagner dans les étapes des activités à mener
4. Les guider dans la compréhension de la notion à acquérir

Mise en œuvre :

1. Rappels des acquis antérieurs utiles
2. Annonce des objectifs à atteindre
3. Présentation de l'activité par l'enseignant (modèle)
4. Pratique guidée des élèves
5. Pratique autonome des élèves
6. Bilan des acquis de la séance
7. Révision
8. Évaluation

Les étapes 7 et 8 n'apparaissent qu'à la fin de la séquence et pas systématiquement à la fin d'une séance.